

Introduction

Les États d'Asie centrale nés de l'implosion de l'Union soviétique sont indépendants depuis près de deux décennies. Ils ont trouvé leur place sur la scène internationale, ont élaboré des modalités de partenariat avec les puissances voisines, ont acquis des logiques de développement économique spécifiques selon les richesses dont ils disposent et le cadre institutionnel qu'ils offrent. Mais leur territoire est fragile tant dans sa dimension interne qu'internationale : fortes disparités de développement entre régions, contrôle parfois faible de l'État central sur des zones difficiles d'accès, déséquilibre d'influence entre les grandes puissances, proximité de zones de conflit ou de conflictualité potentielle (Afghanistan, Iran, Pakistan, Xinjiang).

Toutefois, au sens classique du terme, la géopolitique, c'est-à-dire les relations de puissance entre l'homme et le territoire, reste un élément important mais non central du positionnement international des États centre-asiatiques. Ceux-ci ne sont pas déchirés par des conflits sécessionnistes ou irrédentistes, même si certaines tensions ont existé dans les années 1990 et pourraient réapparaître au gré des évolutions politiques locales. La délimitation des frontières pose encore problème à certains endroits, en particulier entre le Tadjikistan et le Kirghizstan, mais elle peut être réglée sans affrontement militaire, et les gouvernements n'ont pas, *a priori*, à se préparer à des conflits classiques engageant leurs forces armées dans la défense du territoire national. Il existe pourtant d'autres formes de conflictualité, moins frontales,

liées à la maîtrise des ressources et aux enjeux du développement. Pour comprendre les logiques de mondialisation à l'œuvre en Asie centrale, il convient donc de ne pas se limiter à une approche géopolitique : une grille de lecture économique offre des éléments de compréhension autrement plus incontournables des réalités politiques et sociales.

Grandes puissances et puissances régionales s'intéressent en effet aux richesses centre-asiatiques, tout comme les États eux-mêmes, qui souhaitent trouver un juste milieu entre le besoin de collaborations internationales pour mettre en valeur ces richesses et le maintien d'un contrôle sur celles-ci au nom de la souveraineté de l'État. La situation contemporaine de l'Asie centrale se formule donc plus en termes de géoéconomie que de géopolitique. La géoéconomie correspond à « l'analyse des stratégies d'ordre économique décidées par les États dans le cadre de politiques visant à protéger leur économie nationale ou certains pans bien identifiés de celle-ci, à acquérir la maîtrise de technologies clés et/ou à conquérir certains segments du marché mondial relatifs à la production ou la commercialisation d'un produit ou d'une gamme de produits sensibles, en ce que leur possession ou leur contrôle confère à son détenteur – État ou entreprise "nationale" – un élément de puissance et de rayonnement international et concourt au renforcement de son potentiel économique et social¹. »

Dans cette définition, la géoéconomie est offensive, tournée vers la conquête de marchés extérieurs; elle trouve son incarnation la plus idéale dans la politique étrangère américaine et semble spécifique aux grands pays développés. Toutefois, la géoéconomie touche tous les États de la planète et peut prendre des visages plus modestes. À l'exception du Kazakhstan, les États d'Asie centrale n'ont pas les moyens d'une politique de conquête du marché mondial : ils se soucient avant tout d'une « géoéconomie interne », définie par un double jeu de puissance, entre l'État et ses partenaires internationaux, et entre ces derniers, pour la maîtrise des richesses nationales. Les logiques économiques forment en effet un instrument majeur de la panoplie à

1. P. Lorot, « La géoéconomie, nouvelle grammaire des rivalités internationales », *L'information géographique*, n° 1, 2001, p. 46.

disposition des États : le renouveau du « capitalisme d'État », en Russie, en Amérique latine, en Asie ou dans les pays du Moyen-Orient (fonds souverains, entreprises publiques offensives, renationalisation des domaines considérés comme stratégiques, etc.) confirme, si besoin est, que les intérêts de puissance des États s'adaptent bien aux mécanismes de l'économie de marché, qui plus est dans un monde de plus en plus globalisé. Le but n'est pas seulement de freiner les profits des grandes multinationales ou d'obtenir des avantages financiers plus intéressants pour les États, mais également de penser l'utilisation de ces ressources en termes de développement durable, aussi bien sur le plan environnemental que dans le cadre d'un legs aux générations futures.

Pour les puissances implantées en Asie centrale, les intérêts économiques et politiques sont intrinsèquement liés : les États-Unis, la Russie, la Chine, le Japon, l'Union européenne, la Turquie et l'Iran, pour ne citer que les principaux, conjuguent défense de leurs intérêts géopolitiques (influence sur les cercles au pouvoir, coopération stratégique et militaire, endiguement des concurrents) et de leurs sociétés nationales par de multiples instruments, allant des mesures de bon voisinage, selon la formule chinoise, aux mécanismes d'aide et d'assistance de l'UE, des États-Unis et du Japon. Pour les États centre-asiatiques, l'enjeu majeur n'est pas uniquement l'équilibre entre ces puissances, mais le lien entre cette « géoéconomie interne » et la question du développement, seul gage de stabilité pour des sociétés potentiellement fragiles situées dans un environnement régional instable. Ils doivent cependant faire face à des choix complexes : immédiateté des revenus afin d'éviter de nouvelles crises sociales ou préservation des richesses pour le futur de la nation ? Rationalité purement commerciale ou prééminence de la sécurité et donc de l'autonomie de l'État ?

La mise en exploitation des ressources économiques par l'État en partenariat avec les puissances voisines offre aux élites en place une rente immédiate mais non une garantie systématique en termes de développement. Plus encore qu'à la période soviétique, la région est en effet poussée dans sa spécialisation en matières premières et connaît des difficultés à créer du capital industriel et postindustriel, à développer une économie de services. L'Asie centrale est en effet fortement

pénalisée par des questions de capital humain. Elle disposait déjà de peu de professions techniques et intellectuelles à la période soviétique et a vu son tissu social brutalement recomposé par la crise économique qui a suivi le délitement de l'URSS et les difficultés actuelles à sortir de la paupérisation. Plusieurs millions de personnes qualifiées, appartenant aux minorités dites « européennes », ont quitté la région dans les années 1990, des millions d'autres ont abandonné leurs professions intellectuelles ou techniques, trop mal payées, pour investir des secteurs plus rentables, et entre trois et cinq millions de personnes migrent aujourd'hui à l'étranger à la recherche d'un emploi, réduisant ainsi la force de travail en zone rurale et accentuant la fuite des cerveaux au sein des élites urbaines. Cette faiblesse de capital humain pèse de tout son poids dans une région où la marge de manœuvre économique est limitée et les partenariats internationaux encore hésitants.

Pour les sociétés d'Asie centrale, la géopolitique symbolise un équilibre mondial dans lequel les États sont réduits à être les sujets passifs de sphères d'influence qui les dépassent. La géoéconomie semble offrir plus de prise à l'affirmation des États et à leur autonomie de décision, puisqu'elle s'ancre également dans des stratégies de développement et de stabilité sociale de long terme. Cette situation n'est en rien exceptionnelle et se retrouve dans d'autres régions du monde. Toutefois, la combinaison est à chaque fois unique : indépendance récemment acquise, sortie du système centralisé soviétique, accession à l'économie de marché, environnement régional tendu sont spécifiques aux pays postsoviétiques d'Asie centrale et à ceux du Caucase. La région « Asie centrale » pose en soi des problèmes de définition : dans une version large, elle peut inclure l'ensemble de l'aire s'étendant de l'Iran à la Mongolie, de la Volga à l'Afghanistan et au Xinjiang. Le terme est employé ici conventionnellement dans un sens restreint, limité aux cinq États postsoviétiques (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan), mais certains de leurs voisins s'inscrivent dans des logiques similaires : l'Azerbaïdjan pour les hydrocarbures du bassin caspien, la Mongolie riche en ressources minérales telles que l'uranium, l'Afghanistan pour les questions sécuritaires et les stratégies de désenclavement par le sud.

Les ouvrages existants sur l'Asie centrale sont souvent focalisés sur les enjeux géopolitiques dont la région fait l'objet et insistent tout particulièrement sur les questions d'équilibre stratégique entre grandes puissances et les conflictualités multiples auxquels les gouvernements locaux doivent faire face. La question du développement et de l'exploitation des ressources est rarement corrélée avec la dimension géopolitique, si ce n'est pour l'exportation des hydrocarbures. Pourtant, déplacer le regard vers les réalités économiques premières de l'Asie centrale – prédominance du secteur agricole, surspécialisation en matières premières, difficulté à gérer l'accès à l'énergie, enclavement excessif – permet de mieux appréhender les mécanismes par lesquels les États d'Asie centrale se construisent une place dans la mondialisation. Cette corrélation n'a cessé de prendre de l'importance : si dans les années 1990, l'Asie centrale semblait souvent « prise au piège » des théories du « Grand Jeu » sur l'équilibre entre puissance maritime mondiale (les États-Unis) et puissance continentale (la Russie), les années 2000 ont nettement réorienté les interrogations sur les fondamentaux économiques. L'enjeu du développement est ainsi apparu comme l'une des motrices du positionnement international des États centre-asiatiques, soucieux de partenaires pragmatiques plus que de spéculations géopolitiques. Leurs potentialités économiques, mais également leurs limites, sont venues donner sens au rééquilibre en faveur de la Russie et surtout de la Chine, à la montée en puissance de l'Union européenne et du Japon, à l'effacement partiel des acteurs des années 1990, les États-Unis, la Turquie et l'Iran.

La première partie de ce livre est consacrée à la place des différents acteurs internationaux sur la scène centre-asiatique, à leurs multiples « Grands Jeux » et « Petits Jeux », ainsi qu'à leur présence économique dans la région. La Russie reste l'acteur premier, tant par son poids historique, revigoré par les flux migratoires contemporains, que par sa capacité à peser politiquement, économiquement et stratégiquement sur les choix faits par les régimes centre-asiatiques, même si cette suprématie, loin d'être acquise, est régulièrement grignotée par ses concurrents réels – les États-Unis – et potentiels – la Chine et l'UE. La Chine se pose aujourd'hui en second moteur des évolutions centre-

asiatiques, principalement grâce à un volontarisme économique qui oriente massivement les stratégies de développement des gouvernements locaux, et un poids stratégique et politique croissant. Les États-Unis connaissent de grandes fluctuations d'influence en Asie centrale, dépendant tant du contrepoids offert par Moscou et Beijing que des politiques décidées par la Maison-Blanche. Malgré sa faible présence économique, Washington reste un allié important pour l'Asie centrale, toujours intéressée par une plus grande ouverture vers l'Ouest, et l'évolution de la situation en Afghanistan pèsera de tout son poids sur l'avenir de ces relations. Le Japon et plus encore l'Europe, qui avaient timidement commencé, ont peu à peu réussi à s'imposer sur la scène centre-asiatique. Si l'Union européenne est devenue l'une des principales puissances économiques de la région, sa capacité à se faire reconnaître en tant qu'acteur politique reste proportionnellement trop faible. Tokyo comme Bruxelles sont en effet pénalisés par un *soft power* qui a du mal à s'imposer à court terme. Enfin, la Turquie et l'Iran, s'ils ne sont plus sous les feux des projecteurs comme au début des années 1990, n'en constituent pas moins des partenaires importants des États centre-asiatiques, dont le rôle risque de changer drastiquement dans les décennies à venir si le rapprochement entre la Chine et le Moyen-Orient se confirme.

La seconde partie analyse comment cette présence internationale s'articule aux réalités économiques de l'Asie centrale. Les acteurs étrangers ne peuvent en effet modifier certains fondamentaux et doivent se créer des niches dans un environnement économique limité en termes de potentialités. L'Asie centrale se révèle propice aux grands projets d'exploitation du sous-sol, par exemple aux grosses sociétés pétrolières dont l'engagement, soutenu par un État, s'inscrit dans une logique d'implantation géopolitique précise, mais offre un terrain peu favorable aux petites et moyennes entreprises privées pour qui l'environnement politique, les garanties institutionnelles et les rentabilités offertes par la région sont trop fragiles. Cette situation s'avère donc un atout pour la Chine et la Russie, un handicap pour le Japon, la Turquie, l'Iran. Par ailleurs, les États centre-asiatiques ne sont pas des objets passifs des convoitises internationales, mais des acteurs à

part entière : ils ont leur propre vision du développement économique ; considèrent que certains secteurs doivent rester fermés à une influence étrangère, synonyme d'ingérence, par exemple l'agriculture ; sont au contraire à la recherche de partenariats internationaux pour l'exploitation du sous-sol, bien que la reprise en main par les sociétés d'État soit extrêmement visible depuis la deuxième moitié de la décennie 2000 ; connaissent des difficultés à maîtriser l'un des moteurs du développement – l'accès à l'énergie ; et se rêvent en zone de transit du commerce transcontinental. Ces éléments permettent de mieux appréhender les impondérables économiques des États centre-asiatiques à travers lesquels ceux-ci projettent leur construction politique, leur place internationale et leurs stratégies de développement dans un monde dorénavant globalisé.

Par souci de cohérence, nous avons laissé de côté des acteurs internationaux dont la présence en Asie centrale est modeste, tels que la Corée du Sud et la Malaisie, l'Inde et le Pakistan, les Émirats arabes unis et Israël. Le parti a été pris de ne pas consacrer de chapitre aux organismes bancaires internationaux (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Banque européenne de reconstruction et de développement, Banque asiatique de développement, Banque islamique du développement), dont les objectifs sont différents de ceux des États : la question de la puissance et du rapport entre influence politique et développement économique ne s'y pose pas en des termes similaires. Aucun chapitre spécifique n'a été consacré aux grandes organisations internationales et régionales, dont le rôle est souvent surestimé et dont les déclarations officielles ont peu d'impact sur la réalité. Le multilatéralisme offre aux États centre-asiatiques des plateformes internationales et régionales de promotion de soi, mais il reste une façade tant les enjeux géopolitiques et géoéconomiques se formulent en termes bilatéraux. Sur le plan économique, l'Asie centrale est marquée par les secteurs fondamentaux que sont l'agriculture, les minerais, la production d'énergie et les transports. Ne sont pas détaillés ici les domaines économiques moins importants, tels que l'industrie chimique, le complexe militaro-industriel, le textile, l'agroalimentaire ou les services, dont le rôle reste encore modeste. Dernier élément mais non des moins

dres, cet ouvrage ne s'attarde pas sur l'une des principales matrices des stratégies de développement économique de l'Asie centrale : la corruption massive de l'appareil administratif, la prédation des ressources par les familles présidentielles, l'imbrication entre réseaux mafieux et structures étatiques, le poids de l'économie de l'ombre, et en particulier du trafic de drogue, dans la constitution des revenus de l'État¹.

1. Les auteurs remercient Gaël Raballand, Maeva Morin et Marie de Jerphanion pour leurs précieuses relectures.